



# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel août 2013 - n° 145



## L'Echo de nos Clochers

[www.tellin.be](http://www.tellin.be)





**TOUT FAIRE  
MATERIAUX**

**Gilles S.P.R.L.**

[www.toutfaire.be/gilles/](http://www.toutfaire.be/gilles/)

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : [info@gilles-rochefort.be](mailto:info@gilles-rochefort.be)

**COMBUROCHE s.a.**



**VOTRE EXPERT  
CHALEUR**



**OUVERTURE D'UNE  
BOUTIQUE  
DE SCRAPBOOKING  
à Grupont**

La boutique est ouverte  
le mercredi et le samedi de 10 à 12 h et de 14 à 18h et  
le dimanche matin de 10h à 12h ou sur rdv.  
Fermée le 1<sup>er</sup> mercredi du mois l'après-midi.

**A partir de septembre :**

ateliers pour adultes 1 fois par mois le dimanche à 14h.  
15/09 : réalisation d'une page de scrapbooking américain – 10€  
13/10 : initiation à l'embossage à froid, réalisation d'une carte – 12€  
17/11 : réalisation d'un mémo/calendrier – 15€

Le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois apm et durant les congés scolaires :  
ateliers pour enfants (à partir de 6 ans) :

renseignements par téléphone ou sur le site

[www.scrapnat.jimdo.com](http://www.scrapnat.jimdo.com)

Places limitées, inscription au 0473/57.32.24 auprès de  
Nathalie VINCENT-DEVALET

Adresse de la boutique et des ateliers :

**Rue Dragon Paul Fisseux, 71 - 6927 GRUPONT**

**Regifo**  
Edition sprl

**Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat  
avec les Administrations communales :**

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

**Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,  
vous désirez un renseignement sur nos services ?**

**Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :**

**par téléphone: 071/74 01 37 ou par mail: [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)**

**[www.regifo.be](http://www.regifo.be)**



**Regifo**  
EDITION

Ce bulletin est réalisé  
par la sprl Regifo Edition  
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 576

[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Nous remercions les annonceurs pour  
leur collaboration à la parution de ce bimestriel.  
Nous nous excusons auprès de ceux qui  
n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez  
paraître dans le  
prochain numéro,  
contactez nous !

**Votre conseiller en communication,  
Mr Roland Crosset  
se fera un plaisir  
de vous rencontrer.  
Tél.: 087 26 78 86 (le soir)**

**Les annonceurs du  
bulletin communal  
vous souhaitent un  
agréable été 2013**





## ECHOS DE NOS CLOCHERS Nr 145 - SOMMAIRE

### 1. Administration

Le mot du maieur  
Des nouvelles du Conseil Communal.  
Echos de la minorité  
Les brèves estivales  
Vente de bois de chauffage 2013 –  
Nouvelles conditions  
Renouvellement de la Commission  
agricole  
Bibliothèque  
Votre commerce ou entreprise sur le  
site communal  
Des nouvelles du Conseil Consultatif  
Communal des Aînés

### 2. Travaux

Le point sur les travaux

### 3. C.P.A.S

Recrutement d'accueillantes conven-  
tionnées sur Tellin

### 4. Environnement

PCDN de Tellin – Trois événements  
marquants de ce printemps  
A tous les pêcheurs et à tous les  
promeneurs des bords de rivière

### 5. Police

Ne vous laissez pas duper par des  
faux policiers  
Le service techno prévention vous  
informe

### 6. Jeunesse / Extra-scolaire

Informations

### 7. Tourisme

Avis à la population –  
Commémoration de la Guerre 14-18

### 8. Agenda

Calendrier des manifestations d'août  
à novembre 2013  
Europa Bures 2013 : 20 ans  
« La Forêt Wallonne » - Conférence  
Bure : Balade gourmande  
Réunion Télévie  
VC Telliman

### 9. Divers

Journée mondiale du diabète.  
Info Province du Luxembourg

## Le mot du maieur

### PCDR

Le programme communal de développement rural (PCDR) est en bonne voie. Une présentation du PCDR sera réalisée prochainement en séance du conseil communal par la Fondation Rurale de Wallonie, notre accompagnateur. Lors de ce conseil, un cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projets, chargé d'établir un diagnostic de notre commune dans le cadre de ce PCDR, sera proposé aux conseillers. Sur base de ce diagnostic, des groupes de travail et la commission locale de développement rural (CLDR) à mettre en place devront identifier les enjeux essentiels et imaginer des objectifs de développement de notre commune, et les actions à réaliser pour y répondre, à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans).

### Eau

La région wallonne impose aux producteurs et distributeurs d'eau de calculer le coût véritable de distribution (CVD). A Tellin, le CVD calculé, applicable en 2014, est de 2,49 €, alors qu'il était de 1,95€ depuis 2010. La volonté de la majorité communale est de conserver le réseau de distribution d'eau. Toutefois, pour conserver notre réseau et le moderniser, des investissements sont nécessaires et doivent être financés. Vu l'absence de subsides en la matière et vu le contexte financier actuel, il est donc opportun d'adapter le prix de l'eau. Nous proposons donc d'appliquer un CVD de 2,22€ en 2014. Un certain flou entre les législations Fédérale et Wallonne nous permet actuellement de ne pas répercuter entièrement le coût véritable sur le citoyen ; quand cette compétence sera régionalisée, je crains fort qu'on ne soit obligé d'appliquer complètement le coût véritable. Certains diront qu'ils veulent conserver le réseau d'eau sans en augmenter le prix; pour moi, une telle affirmation est une promesse en l'air qui traduit une méconnaissance de la gestion financière de notre commune.

### Personnel

Sylvie Cugnon, notre conseillère en énergie, nous quitte pour un autre emploi. D'autre part, un éducateur (niveau bachelier) sera engagé pour renforcer l'accueil extrascolaire dès septembre ; le coût de cet éducateur sera financé par des économies réalisées en interne et par l'adaptation du prix de certaines prestations.

### Travaux

Vous en apprendrez un peu plus sur l'évolution des travaux dans cette brochure. Toutefois, je voudrais insister sur les difficultés financières que va connaître notre commune dans les années futures pour financer les différents chantiers. En effet, en matière de travaux, la région wallonne nous accorde pour les années 2013 à 2016 une subvention de l'ordre de 250.000€ ; avec ce montant, il va falloir financer l'entretien des routes, la rénovation ou la construction des bâtiments (églises, administration, ...),... Bref, des choix devront être opérés parmi les différents travaux à réaliser et ces derniers devront s'étaler dans le temps.

Que les congés qui se terminent et la rentrée scolaire qui se profile soient favorables à la réalisation de nos projets.

Jean-Pierre Magnette  
Bourgmestre



« ECHO DE NOS CLOCHERS » n° 146.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 23 septembre au vendredi 27 septembre 2013. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir **uniquement au format (doc)** sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 27 août 2013 à minuit.

D'avance, merci à tous.

REMACLE Mariane



## Des nouvelles du Conseil Communal

Comme à l'accoutumé, nous vous livrons ci-dessous un résumé des principales décisions intervenues lors des derniers conseils communaux. Les groupes politiques ne disposant, au sein du bulletin communal, que d'un espace d'expression égal et limité, vous comprendrez que nous ne pouvons développer ici toutes les décisions évoquées ci-dessus. Les PV des conseils communaux restent néanmoins consultables dans leur intégralité sur le site internet de l'administration communale ([www.tellin.be](http://www.tellin.be)).

Durant la séance du 23 mai 2013, les points suivants ont notamment été actés :

### ■ Approbation

- Des comptes communaux pour l'exercice 2012

Compte ordinaire :

Résultat budgétaire : 472867,89 € (Boni)

Résultat comptable : 574799,83 € (Boni)

Compte extraordinaire :

Résultat budgétaire : -186525,95 € (Mali)

Résultat comptable : 1286959,17 € (Boni)

- Du cahier spécial des charges et du montant estimé (12220 € HTVA) pour le marché « Réfection provisoire de la voûte et sécurisation à l'église de Tellin » ;
- Du cahier spécial des charges et du montant estimé (4500 € HTVA) pour le marché « R.U.S. Tellin – Mise en conformité de l'installation électrique et de secours de la buvette » ;

- Désignation des représentants du comité de développement touristique et culturel.

Durant la séance du 27 juin 2013, les points suivants ont notamment été actés :

### ■ Approbation

- Des comptes d'exploitation récapitulatifs des activités

« production » et « distribution » d'eau pour l'exercice 2012.

- Du projet de finalisation des travaux d'égouttage du chemin du Bois à Resteigne.
- Du cahier spécial des charges et du montant estimé (28330 € HTVA) pour le marché « Remplacement du parc informatique ».
- De la description technique et du montant estimé (30000 € HTVA) pour le marché « Renouvellement du parc copieurs ».
- Sollicitation des autorisations requises pour fixer le coût vérité distribution (CVD) de l'eau à 2,22 €/m<sup>3</sup>, et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- Poursuite des objectifs dans le cadre de la politique générale en matière de logement (2013-2018).
- Engagement de la Commune dans le programme d'actions 2013-2016 du contrat de rivière Lesse.
- Fixation des conditions de recrutement pour l'engagement d'un éducateur A1 pour l'extrascolaire.
- Fixation des tarifs des repas scolaires applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013. La dernière indexation de ces tarifs ayant été appliquée en 2007, par les membres de la majorité de l'époque, il est nécessaire de les adapter, vu l'augmentation constante des prix des matières premières alimentaires. Nous restons même en-dessous des index qui auraient dû être comptabilisés.

A bientôt pour d'autres échos de notre commune.

Pour la majorité,  
DULON Olivier.

Président du Conseil  
UNIR



## Echo de la minorité

A l'heure où vous lisez ces quelques lignes, les vacances se terminent, surtout pour les jeunes à qui nous souhaitons une bonne rentrée scolaire.

Comme d'habitude, nous ciblons les points des conseils communaux (23 mai-27 juin) qui nous paraissent importants. Les résultats comptables de 2012 à l'ordinaire comme à l'extraordinaire mettent en évidence un boni qui résulte d'une bonne gestion à laquelle nous avons participé lors de la législation précédente.

La réouverture de l'église de Tellin reste problématique. Une réfection provisoire des fissures et une protection de l'orgue sont prévues dans un premier temps.

Nous avons insisté pour que la réfection de l'électricité de la buvette du football soit terminée pour le stage de foot du 5 au 9 août 2013.

Un comité touristique et culturel est créé pour dynamiser le tourisme et la culture et est composé de membres effectifs communaux, publics et privés. Un membre de notre minorité en fera partie (Françoise Anciaux).

Au conseil du 27 juin, nous nous sommes opposés à l'augmentation du prix de l'eau.

Le point qui a suscité beaucoup de discussions a été le re-

crutement d'un éducateur (environ 30 000 EUR par an). Nous voulions réfléchir ensemble à des solutions où chacun pouvait partager ses compétences. Nous avons aussi suggéré que les tâches de l'éducateur puissent être accomplies par le personnel en place. Malheureusement, nos propositions ont été rejetées.

Nous nous sommes aussi opposés à l'augmentation du prix des repas scolaires en émettant le désir supplémentaire de maintenir le potage gratuit pour les enfants de maternelle, mais nous avons essuyé un refus de la majorité.

Nous avons voté oui pour la pose d'une bannière datant de 1898 dans la future salle du Conseil communal à Resteigne. A ce propos, la minorité est ravie que la majorité devienne soucieuse de la conservation de notre patrimoine. Toutefois, nous demandons qu'il y ait une représentation de chaque village dans cette salle.

Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Lecomte



Jean-François Dufoing



## Les brèves estivales

### ■ Enseignement :

A l'heure de la rédaction de ce texte, les vacances viennent de débiter pour les enseignants et les étudiants.

Je tiens à faire part aux premiers de toute ma gratitude pour leur engagement quotidien et leur volonté d'améliorer toujours la qualité de notre enseignement communal.

Merci aussi à toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent au bien-être des enfants au sein de nos implantations scolaires.

Je souhaite également adresser mes félicitations à tous nos étudiants pour les efforts fournis tout au long de l'année scolaire.

Bonnes vacances à tous !!

### ■ Organisations diverses :

Je ne peux que me réjouir de constater que notre commune regorge de comités et associations qui, à travers l'organisation de manifestations diverses, qu'elles soient culturelles, sportives, ou festives, stimulent la vie sociale et participent à la promotion de notre belle commune.

Les sorties festives sont souvent synonymes de rentrées tardives et de consommation de boissons alcoolisées. Sans vouloir jouer un rôle de moralisateur, je voudrais inviter les jeunes (mais aussi les moins jeunes...) à se montrer prudents dans le cadre de leurs déplacements. Vous avez la vie devant vous... Amusez-vous mais ne prenez pas de risques.

### ■ Dégradations et non-respect des biens publics :

Nous devons malheureusement constater une recrudescence des actes de vandalisme et des incivilités.

Je ne citerai ici que les aires de jeux de nos enfants, qui sont régulièrement endommagées.

Par exemple, à Resteigne, la structure en bois qui entoure le terrain multisports a été incendiée. Ne perdons pas de vue qu'en l'absence d'une identification des auteurs des faits, le coût des réparations est à charge de la collectivité. Nous ne voulons pas que de tels actes restent impunis. L'enquête suit son cours...

Je ne veux certes pas inciter à la délation, mais, dans la mesure où il s'agit de biens communaux dont la dégradation pénalise nos jeunes, j'invite tout qui aurait connaissance d'éléments qui permettraient de faire évoluer l'enquête à en informer la zone de police. Il s'agit de faits graves. Si l'incendie évoqué ci-dessus n'avait pas été maîtrisé, le terrain multisports de Resteigne n'existerait plus ! Et les finances communales ne nous auraient pas permis de le reconstruire.

Que chacun prenne conscience de la chance qu'ont nos jeunes de bénéficier de telles infrastructures.

Elles méritent le respect de tous !!

Yves DEGEYE,  
1<sup>er</sup> Echevin.  
E-D-A



## Vente de bois de chauffage 2013 : NOUVELLES CONDITIONS.

### PROCHAINE VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le vendredi 11 octobre 2013 à 19 heures

Salle de Grupont

De plus amples informations vous seront communiquées dans le prochain numéro de l'Echo de nos Clochers.

**Le 25 avril dernier, le Conseil communal a effectivement modifié l'article 10 concernant les conditions particulières applicables aux ventes de bois de chauffage.**

#### a) La vente de bois de chauffage se fera en deux tours :

1<sup>er</sup> tour : pour toute personne physique (domiciliée ou non sur le territoire communal) avec limite de cubage, inférieur ou égal à 35m<sup>3</sup>/ ménage, étant entendu que toute personne domiciliée à la même adresse fait partie d'un même ménage. L'acte de vente sera signé par l'adjudicataire et par sa caution physique.

2<sup>ème</sup> tour : pour toute personne physique (domiciliée ou non sur le territoire communal), les lots n'ayant pas été adjudgés lors du premier tour seront remis en vente lors du second tour. Suppression de la limite à 35m<sup>3</sup> MAIS dépôt d'une promesse

de caution bancaire à remettre à la pause entre les deux tours ou possibilité de payer au receveur communal le principal + frais + TVA éventuelle + les 20% à titre de caution par Bancontact juste après la vente, avant l'adjudication définitive.

#### b) Inscriptions :

Inscription obligatoire lors de chaque vente de bois de chauffage MAIS attribution d'un numéro à vie par ménage même pour les non domiciliés (vérification des compositions de ménage via le RN pour les domiciliés et composition de ménage à fournir lors de l'inscription pour les extérieurs).

#### c) Paiement :

**Bancontact autorisé et souhaité.**

>> suite page 6

# Administration

## d) Créances impayées :

Toutes les créances en défaut de paiement ferment l'accès aux ventes de bois (vérification lors de l'inscription, ce qui laisse encore le temps à l'amateur de se mettre en ordre avant la clôture des inscriptions, Bancontact pour paiement immédiat ou virement-Un listing des impayés sera donc demandé à la recette à la date d'ouverture des inscriptions et une confirmation ou infirmation des manquements lors de chaque inscription problématique).

- De plus, toute personne ayant fait l'objet d'un rappel recommandé pour retard de paiement en matière de vente de bois sera exclue des ventes de bois pendant 3 ans à dater de la date du recommandé.

## e) Présence à la vente

Ne pourront faire une offre, que ce soit lors du premier ou second tour, que seules les personnes présentes dans la salle lors de la vente. Aucune procuration ne sera acceptée, exception faite sur présentation d'un certificat médical d'impossibilité de déplacement et d'une procuration avec une personne nommément désignée (parent, allié ou collatéral jusqu'au 2<sup>ème</sup> degré). Ces documents devront être déposés à la commune au plus tard 48h avant la vente. Une seule procuration par personne. Procédure uniquement pour les domiciliés ».

## Commission agricole – Renouvellement

### APPEL A CANDIDATURE

Le collège Communal, en sa séance du 25 juin a décidé de renouveler la commission agricole dans sa totalité. Le collège a donc arrêté sa composition à 5 membres domiciliés sur l'entité (agriculteur, horticulteur ou apiculteur professionnel à titre principal ou accessoire) dont au moins un horticulteur et/ou apiculteur.

Les candidatures doivent donc être envoyées au nom de

Monsieur le Bourgmestre de Tellin, 45 rue de la Libération 6927 TELLIN pour le **23.08.2013 à 10h**, par recommandé ou remis au secrétariat communal contre AR avec attestation lois sociales de moins d'un an.

## BIBLIOTHEQUE

**La bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.**

Au rez-de-chaussée de la Maison Communale, disposant d'un parking aisé à proximité de l'entrée, la bibliothèque de

Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.

Benoît PIRSON,  
Bibliothécaire.

## Votre commerce ou entreprise sur le site communal

Le site internet de la commune de Tellin ([www.tellin.be](http://www.tellin.be)) dispose d'un catalogue des commerces et entreprises de l'entité. Les fiches sont accessibles via l'onglet « Emploi & Économie », puis le menu « Commerces & Entreprises ».





Si vous désirez **ajouter votre activité** sur cette page du site ou si vous désirez **mettre à jour la fiche** existante, envoyez un mail à notre **webmaster** : [pierre.lardinois@tellin.be](mailto:pierre.lardinois@tellin.be) avec les informations suivantes (les mentions suivies d'une \* sont obligatoires, les autres sont facultatives) :

- Nom du magasin / entreprise / activité \*
- Nom du propriétaire / responsable \*
- Catégorie de l'activité \*
- Rue et numéro \*
- Code postal \*
- Localité \*
- Numéro de téléphone principal (tél ou GSM) \*
- Numéro de téléphone secondaire
- Numéro de GSM
- Numéro de Fax
- Adresse du site internet
- Adresse e-mail de contact
- Logo de l'activité
- Photos (max. 3) représentant au mieux votre activité
- Horaire d'ouverture
- Informations complémentaires (texte libre de max. 20 lignes)

NB : Le webmaster se réserve le droit de redimensionner le logo ou de recadrer les photos pour les adapter au mieux au format du site.

## Des nouvelles du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Quelques aides pour aménager et adapter votre maison

### L'échelle de corde

#### Pour qui ?

Toute personne souffrant d'un manque de souplesse ou de force.

#### Pour quoi ?

Se redresser dans le lit ou en sortir.

#### Comment ?

##### Matériaux:

- 6 morceaux de manches de brosse de 16cm de long et de 3cm de diamètre.
- 1 corde de 1,50m
- 1 mèche à bois n°4

##### Réalisation:

- Forer les échelons de chaque côté à 1cm du bord.
- Enfiler la corde dans les trous des échelons. Réaliser un double nœud pour éviter que les échelons ne bougent. Ils doivent chacun être distants de 15cm.



### Le meuble - Aide aux transferts

Auteur : Yves Dekimpe

#### Pour qui ?

Toute personne n'ayant plus l'usage de ses jambes et se déplaçant en chaise roulante.

#### Pour quoi ?

Réaliser un transfert de la chaise roulante à la baignoire et au WC. Réaliser des soins et s'habiller hors de la chaise roulante.

#### Comment ?

##### Matériaux utilisés

- Une planche de bois de 114cm sur 56 cm pour le fond de la table et une planche de 115 sur 57 cm / 2 cm d'épaisseur pour le dessus de la table

- 2 planches de bois de 56 sur 28 cm pour réaliser les côtés de la table
- 4 planches de 56 sur 26 cm pour les portes coulissantes
- 4 rails de 2 cm de large et de 111 cm de long
- 4 petites roues avec frein
- Un morceau de vinyle de 117 cm sur 59 cm

##### Réalisation

- Forer un trou de 3,5 cm de diamètre aux extrémités de chaque porte coulissante
- Fixer les rails au bord de la planche du fond avec un écart de 2,5 cm
- Réaliser 2 encoches d'une largeur de 2,2 cm et de 111 cm de long des 2 côtés de la planche du dessous,
- Recouvrir la planche du dessus d'une couche de vinyle,
- Assembler les planches de bois
- Fixer 4 petites roues.





## Le point sur les travaux

En l'absence de Pascal PETIT, notre agent technique, je me permets de le suppléer en vous informant de l'évolution des travaux.

### CHEMIN DU BOIS RESTEIGNE

Suite à la faillite de l'entreprise E.L.B. de Bure, l'A.I.V.E. a été demandée pour suivre la finition des travaux ; ils seront réalisés par la société SOCOGRETA fin août ou courant de septembre.

### TELLIN

Bonne nouvelle pour les habitants de la rue Saint-Joseph dont le plan triennal 2010/2012 avait été refusé.

Au mois de mai 2013, suite à des contacts avec le cabinet du Ministre FURLAN, le plan triennal transitoire a été accepté. Nous remercions le Ministre FURLAN et les membres de son cabinet et en particulier Monsieur Luc RIGOTTI responsable des travaux subsidiés.

Les travaux seront réalisés par la SA LAMBRY de Rochefort à partir du 06 août 2013.

### BURE

L'extension de l'école est terminée : donc tout est prêt pour la rentrée scolaire 2013/2014.

Aménagements des abords du Collège d'ALZON à BURE.

P.D.S. (plan de déplacement scolaire).

Ouverture de l'offre des travaux faite le 28/06/2013.

Remplacement de la conduite d'eau rue de Belvaux et rue de Han.

Ouverture de l'offre des travaux faite le 28/06/2013.

### BATIMENTS DE CULTE

Les travaux dans les Bâtiments du culte sont à l'arrêt. A Tellin, les montants des offres de réparations reçues sont nettement plus élevées que l'estimation, d'où crédit budgétaire insuffisant. A Grupont, la découverte de mэрule a occasionné l'arrêt du chantier. Notons aussi la découverte de champignons, dont la mэрule à Resteigne.

Je vous souhaite d'agréables vacances.

Francis ALEN,  
Echevin des travaux



# CPAS

## Recrutement d'accueillantes conventionnées sur Tellin



Le BILBOQUET, service d'accueillantes conventionnées, recrute **pour entrée immédiate** et **réserve de recrutement** des personnes pouvant accueillir des enfants à leur domicile. Les candidat(e)s disposent du titre requis (puéricultrice, éducatrice, institutrice maternelle,...) ou s'engagent à suivre une formation préalable (prochaine formation en septembre 2013 à Libramont).

**Vous souhaitez rejoindre notre équipe d'accueillantes à domicile ?** Contactez le service social du Bilboquet.

Adresse : rue du Commerce 7- 6890 LIBIN

Tél. 061/65.01.70

Mail : l.rondeaux@libin.be



**Vous aimez la compagnie des enfants de 0 à 3 ans ? Vous voulez les aider à s'épanouir ?**

Voici de bonnes raisons pour que cette activité vous intéresse :

- une activité diversifiée et ludique
- une gestion personnelle de votre temps
- une valorisation sociale
- un travail à domicile, cumulable avec une pause-carrière, une pension de survie,...
- un encadrement social et administratif (matériel, jeux, formation,...)





## Trois événements marquants de ce printemps pour le PCDN de TELLIN !

### 1) Semaine de l'abeille : du 28/04 au 03/05/2013

Le dimanche était consacré au public. L'exposition était ensuite mise à disposition des trois écoles toute la semaine et se clôturait le 3 mai par une conférence relative à l'apithérapie.





# ■ Environnement

## 2) Portes ouvertes au Jardin de Jacques à Bure : Le 5 mai 2013



## 3) Journée de la Mare du Petit Ry à Bure : Le 1<sup>er</sup> juin 2013



Beau succès, malgré le temps peu engageant de ce début de printemps, pour ces trois activités.  
Merci de tout cœur à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de ces événements, bénévoles et partenaires de toujours !

Outils de sensibilisation du Plan Communal de Développement de la Nature :



DATE A RETENIR :  
**« JOURNÉE JUS DE POMMES »**  
**SAMEDI 26/10/2013**  
SALLE RESTEIGNE CITY.  
A SUIVRE DANS LE PROCHAIN TOUTE BOITE.



## À tous les pêcheurs et promeneurs des bords de rivière !

Bientôt l'été : C'est le moment d'être attentifs à la présence de plantes invasives !! :



1. Si vous croisez l'une ou l'autre berce du Caucase : ne les arrachez pas vous-mêmes (la sève peut provoquer des brûlures), mais signalez-nous leur présence. Nous les traiterons ou les ferons traiter.



2. Si vous rencontrez quelques balsamines de l'Himalaya : vous pouvez les arracher soigneusement et les poser sur sol sec si possible, pour les faire sécher (avant qu'elles ne soient en graines). En cas de massifs abondants, nous le signaler. Nous essayons de les traiter en commençant par les zones amont.



3. Pour les renouées asiatiques, surtout ne pas y toucher. Les casser ou les faucher provoque leur extension !!

Voir sur notre site, l'affichette bilingue sur la balsamine de l'Himalaya réalisée à l'attention des pêcheurs.

Voir aussi : <http://www.alterias.be/>



Contrat de rivière Lesse

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort

Tél. : 084/222.665

info@crlesse.be – www.crlesse.be

## Police



Zone de Police SEMOIS ET LESSE 5302

Rue du Docteur Pierre Lifrange, 12 - 6880 BERTRIX - Secrétariat zonal

## Ne vous laissez pas duper par des faux policiers !

Suite à plusieurs cas de vol par ruse dans la zone, la police appelle à la vigilance et rappelle les critères permettant de reconnaître un agent de police.

Tout policier dispose d'une **CARTE DE SERVICE OU DE LEGITIMATION** qu'il soumet aux citoyens qui lui demandent de le faire. Il s'agit d'un document qui se présente comme une carte d'identité ou une carte de banque comportant le nom, la photo d'identité et le numéro d'identification de l'agent ainsi que la mention police en trois langues.

**Ne laissez pas entrer l'agent qui sonne à votre porte sans lui demander sa carte de service. Si vous hésitez, refusez lui l'entrée et contactez le commissariat.**

Le **LOGO POLICE** est présent partout : sur l'uniforme, le couvre-chef, le pull, la chemise, la veste, la carte de légitimation et les véhicules sur lesquels figurent également plusieurs lignes bleues, le numéro 101 et le nom de la zone de police. **N'hésitez donc pas à vérifier s'il y a dans le quartier une voiture de po-**

**lice.** En effet, les faux agents circulent rarement dans ce type de véhicule.

A hauteur de la poitrine, chaque agent porte ses grades à droite et le nom de la zone pour laquelle il travaille à gauche. A mi-corps, il porte une **CEINTURE DE POLICE** à laquelle sont attachés une matraque, des menottes, un porte spray et un pistolet.

**Il faut également savoir que la police ne se présente jamais chez vous accompagnée d'un cambrioleur qu'elle a arrêté ou d'objets qui auraient été volés chez vous. Elle ne demande jamais où vous gardez votre argent, vos bijoux ou autres objets de valeur, ni de faire le tour de votre habitation pour voir si tout ce que vous avez caché s'y trouve encore.**

**En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le commissariat au 061/465.760 ou le 101 (24h/24) en ayant, si possible, relevé le numéro de plaque du véhicule de la personne suspecte.**

Source : Le vol par ruse (Service public fédéral Intérieur)

## Le service techno prévention vous informe...

En matière de cambriolage, le risque zéro n'existe pas mais il faut savoir qu'en moyenne un vol se perpétue en 5 minutes. De manière générale, le cambrioleur abandonne s'il lui faut plus de 3 minutes pour entrer. C'est pourquoi il vaut la peine de protéger au maximum son habitation. Pour ce faire, il existe toute une série de mesures (architecturales, organisationnelles, mécaniques et électroniques) à prendre.

Si les mesures architecturales sont d'application au moment de la construction de la maison, les 3 autres types de mesures peuvent être pris en tout temps.





Le dessin ci-dessus représente la maison idéale pour les cambrioleurs et illustre bien l'absence de mesures organisationnelles. En effet, il faut toujours veiller à fermer toutes les fenêtres de l'habitation, à ne pas laisser du courrier dans la boîte aux lettres, à ne pas placer les clés sous le paillason, à ne pas laisser traîner une échelle près de la propriété...

Les mesures mécaniques consistent quant à elles en la protection des portes et des fenêtres ainsi qu'en la protection extérieure en général, notamment via l'installation d'une barrière

ou d'un éclairage automatique.

Enfin, les mesures électroniques relèvent principalement de l'installation d'une alarme.

Pour de plus amples informations sur ces types de mesures, n'hésitez à demander la visite gratuite du service techno prévention de la Zone de police Semois et Lesse en téléphonant au 061/465.824.

N'oubliez pas : en cas d'agissement suspect, appelez le 101.

## Jeunesse / Extra-scolaire



### La capucine

La Capucine (garderie) est en vacances...

Nous vous donnerons des nouvelles pour la rentrée

- Via le site de la commune

[www.tellin.be](http://www.tellin.be) (fin août)

- Dans les mallettes de vos enfants début septembre

En attendant, profitez bien du soleil et

bonnes vacances à tous !!

### L'école des devoirs La Passerelle

Nous débuterons nos activités dès le lundi 16 septembre 2013.

Aide aux devoirs :

lundi et jeudi de 16h à 17h30

Ateliers du mercredi !! NOUVEAU PROGRAMME !! disponible dès la rentrée

En attendant, bonnes vacances à tous !

## Tourisme

### Avis à la population : Commémoration de la Guerre 14-18

Dans le cadre du centenaire de la Guerre 14-18, le CCCA, l'office du tourisme et la commune de Tellin ont pris l'initiative de lancer différentes activités pour l'année 2014 autour de cet anniversaire.

Le but de ce projet étant de faire (re)découvrir tous les événements qui ont pu toucher notre commune durant la 1ère guerre mondiale.

Pour ce faire, en concertation avec les 3 organismes, 3 branches ont été dégagées afin de permettre à tous de se sentir concerné par la guerre qui a frappé le monde entier en début de siècle dernier.

Les actions s'articuleront autour d'une **branche scolaire** où l'aide des enseignants sera de mise dans le but de sensibiliser les enfants à la vie quotidienne de la population tellinoise par des ateliers culinaires ou des boucles promenades reprenant les points stratégiques de la 1ère guerre mondiale dans notre commune ;

**Des expositions** verront également le jour. Tout d'abord autour de la 1ère guerre mondiale durant 4 mois, ensuite autour de la 2ème guerre mondiale et finalement sur les guerres qui frappent toujours le monde aujourd'hui. Ces 3 expositions auront pour objet de montrer que 2 guerres ont touché la Bel-

gique le siècle passé mais, à l'heure d'aujourd'hui, d'autres guerres continuent à décimer des populations entières.

Toutes ces expositions seront divisées en 2 parties bien distinctes : **la guerre et la vie courante des Tellinois**.

Finalement, la dernière branche tournerait plus autour d'**événements** telles des cérémonies. Mais d'autres idées sont également les bienvenues.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous afin de pouvoir proposer un projet le plus précis et le plus attrayant possible !

Si vous connaissez une personne capable de nous fournir des renseignements sur certains événements qui se sont passés durant la 1ère guerre dans la commune ou aux alentours ; si vous avez en votre possession des écrits, des clichés ou des objets de cette époque que vous seriez enclins à nous prêter, à nous laisser photocopier ou à nous montrer pour aider à concevoir les expositions ; ou si tout simplement le sujet vous intéresse et vous souhaitez nous donner un coup de main à réaliser ce projet, n'hésitez pas à vous manifester en contactant le CCCA ou l'office du tourisme de Tellin pour que ce projet puisse voir le jour !

Maxime Léonard  
Pour l'office du tourisme,  
Rue Grande 23 - 6927 Tellin  
084/36.60.07  
[maxime.leonard@tellin.be](mailto:maxime.leonard@tellin.be)

## Calendrier des manifestations sur la commune de août à novembre 2013

Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**Ce calendrier est ouvert à tous**  
 Vous pouvez contacter l'Office du tourisme de Tellin pour ajouter votre évènement à ce calendrier ou bénéficier de leur aide pour des publicités gratuites.  
 Pour cela, il vous suffit d'envoyer vos activités à l'adresse [maxime.leonard@tellin.be](mailto:maxime.leonard@tellin.be)

### WEEK-END

**Tellin**  
 5 au 9/08 : Stage de football (RUS Tellin)  
 26/10 : Souper Moules (Comité de parents Tellin)

**Bure**  
 30/08 au 02/09 : Europa Bures (ASBL Carrefour)  
 15/09 : Balade Gourmande (Comité de parents Bure)

**Restaigne**  
 15 au 18/08 : Fête locale  
 26/10 : Journée "Jus de Pomme"

**EUROPA BURES 2013**  
**20 ANS**  
 30, 31 août - 01 Septembre  
 COLLEGE D'ALZON BURE

STANDS DES LOCALITES - ARTISANS - CONFERIES  
 INITIATIONS SPORTIVES - RANDONNEE - MET - THEATRE  
 CHALLENGE INTERVILLAGES - ANIMATIONS MUSICALES -  
 CHATEAU GONFLABLE - BIVETTES - RESTAURATION  
 Entrée gratuite

1993 - 2013

www.tellin.be

**EUROPA BURES 2013**  
 MENUS JOISSABLES à tous sur réservation

<b>Menu 1</b>	Entrée: Soupe ou salade de légumes, croûtes de pain Plat: Poulet rôti, légumes, purée Dessert: Crème brûlée	18€
<b>Menu 2</b>	Entrée: Soupe ou salade de légumes, croûtes de pain Plat: Filet de bœuf, légumes, purée Dessert: Crème brûlée	18€
<b>Menu 3</b>	Entrée: Soupe ou salade de légumes, croûtes de pain Plat: Filet de bœuf, légumes, purée Dessert: Crème brûlée	20€
<b>Menu 4</b>	Entrée: Soupe ou salade de légumes, croûtes de pain Plat: Filet de bœuf, légumes, purée Dessert: Crème brûlée	18€
<b>Menu 5</b>	Entrée: Soupe ou salade de légumes, croûtes de pain Plat: Filet de bœuf, légumes, purée Dessert: Crème brûlée	18€

www.tellin.be

Le GAL Forêts et Ressources, en collaboration avec le DNF, Ressources Naturelles Développement et les Communes de Bietry, Tellin, Saint-Hubert, Libin et Herbaumont vous invitent à une soirée de concertation intitulée :

**« La Forêt wallonne, composante d'un paysage à préserver et à valoriser »**

CONFÉRENCE - DÉBATS

Au Palais Abbatial de Saint-Hubert  
Rue de l'Abbaye, 23 - 01701 Saint-Hubert

**Mercrèdi 11 septembre 2013 - 18h00 à 20h00**

Vous êtes propriétaires ou gestionnaires forestiers ?  
Les paysages forestiers vous intéressent de près ou de loin ?

Nous vous invitons à un moment de concertation et de réflexion sur nos paysages forestiers. Venez découvrir les premières pistes de développement en Région wallonne. Remettez-vous en tête, trouvez des idées et des solutions pour la région.

Le 11/09/2013  
01701 Saint-Hubert - 01701 Saint-Hubert - 01701 Saint-Hubert

Partenaires : GAL Forêts et Ressources, DNF, Région wallonne, Communes de Bietry, Tellin, Saint-Hubert, Libin et Herbaumont.

## La saison 2014 du Télévie reprendra bientôt!

Nous vous invitons donc à une première réunion de préparation **le mardi 17 septembre 2013 à 20h** à la maison communale de Tellin.

D'avance, nous vous remercions.

**Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin.**



## Volley Ball Club Lesse et Lhomme

**Concerne : Stage été 2013 à Tellin**

**En semaine 33, soit les 12-13 et 14 août 2013**

- dans la continuité de l'école du mouvement, un stage de psychomotricité ballons + parcours nature – santé destiné aux enfants à partir de 5 ans jusque 10 ans.
- un stage de volley ball perfectionnement pour les enfants de 12 à 16 ans.

Horaire : de 9h00 à 16h00

Garderie à partir de 8h30 jusque 17h00.

Prix : 30€/ enfant

**En semaine 35, soit du 26 au 30 août 2013**

- un stage d'initiation volley ball pour les enfants de 8 à 12 ans
- un stage perfectionnement volley ball pour les enfants de 12 à 16 ans

Horaire : de 9h00 à 16h00

Garderie à partir de 8h30 jusque 17h00.

Prix : 50€/ enfant

En clôture de ces 2 stages les enfants seront conviés à participer gratuitement à un tournoi mini volley 2x2 le samedi 31 août à Jemelle de 12h30 à 13h30. Puis ils auront la possibilité avec leurs parents d'assister, en début de soirée, gratuitement au match de Gala de National 1 Dames YVOIR – THYMISTER que nous organisons en clôture de notre tournoi de préparation.

Ils pourront même s'ils le désirent être ramasseurs de balle.

Les stages Volley Ball sont encadrés par Philippe LALLEMAND assistant coach en Ligue A, moniteur ADEPS, coordinateur sportif et directeur technique du Volley Ball Club Lesse et Lhomme.

Le stage école du mouvement (psychomotricité ballons) et parcours nature –santé est encadré par Philippe REVRET Kinésithérapeute – aide moniteur ADEPS.

Tous les autres moniteurs intervenants sont diplômés de l'ADEPS.

**Contact pour renseignements et inscriptions :**

**Par tél : 0496/25 69 00 ou**

**par mail philkine2@hotmail.com**

**Pour le  
Volley Club Lesse et Lhomme  
Philippe REVRET**

## BURE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE BALADE GOURMANDE

**Menu Adulte (20 EUR)**

*Trio de brochettes apéritives et son vin pamplemousse*

*Frisée aux lardons et son gris de gris*

*Potage assaisonné au rucher de nos contrées*

*Filet de volaille haut en couleur*

*Délice aux pommes*

**Menu Enfant (12 EUR)**

*Apéritif enfantin*

*Toast surprise*

*Potage assaisonné au rucher de nos contrées*

*Filet de volaille haut en couleur*

*Délice aux pommes*

Sur le parcours, l'apéritif et le vin blanc peuvent être remplacés par des boissons non alcoolisées.

Départ du Foyer Culturel de Bure - entre 10h et 14h

Parcours d'environ 5 kms

Réservations OBLIGATOIRES au 0479/40.16.67 (Natacha Rossignol) pour le vendredi 6 septembre au plus tard.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après paiement sur le compte 143-0781821-05

(communication : Nom, prénom, Balade Gourmande, nombre d'adultes et d'enfants).

Venez nous rejoindre, cette balade est accessible à toutes et à tous.

Le comité de parents de l'Ecoline de Bure



## COMITÉ DES ENTRAÎNEMENTS DES ÉQUIPES VÉTÉRANES DE LA LIGUE



Nous sommes déjà en train d'organiser la saison prochaine. Dans garder bien personnellement et évidemment, il vous sera nécessaire par la suite.

### BREVES DES ENTRAÎNEMENTS :

Équipe	Responsable (à det.)	Date	Jour	Heures	Lieu
Pré-pupilles (5-6 ans)		4 septembre	Mardi	17h30-19h30	TELLIN
Pupilles (7/2 - 3/3) minimes		4 septembre	Judi	17h00-18h30	TELLIN
P4 dames		7 août	Mardi	19h00-20h30	TELLIN
P3 hommes		8 août	Judi	18h-19h30	TELLIN
P2 hommes		8 août	Judi	20h15-22h15	WELDUN
Loisirs		8 septembre	Mardi	20h30-22h00	TELLIN
P3 et P4		1 septembre	Lundi	19h15-21h00	WELDUN

**Ne pas oublier d'avertir le responsable de votre équipe lors de toute absence, aux entraînements et surtout pour les matchs.**

### ENTRAÎNEMENTS :

Pré-pupilles, pupilles et minimes: Eddy GILLARD (0475/54 77 88) aidé par des parents et Martin NICOLAS.  
 P4 dames: Alex ICUS (0478/77 45 27) aidé par Eddy GILLARD  
 P3 hommes: Sylvain MANGOTTEALX et Arian DERENNE (0485/98 03 72)  
 P2 hommes: Sylvain MANGOTTEALX

### COUT D'INSCRIPTION :

- Le montant des inscriptions a été défini comme suit:
- 150 € pour les adultes (date limite le 20 août)
  - 120 € pour les jeunes de 17 à 19 ans (date limite le 20 août)
  - 100 € pour les enfants - 83 € pour le 2<sup>e</sup> enfant et suivant, 4<sup>e</sup> enfant (date limite le 15 septembre)
  - 80 € pour les enfants de moins de 6 ans (2 paiements 50 € en septembre et 30 € en janvier)

Nom de compte bancaire: 61 24 0430 0334 3420 (VC Tellinwm adf)

### DATES A RETENIR :

- Dimanche 8 septembre:** Présentation des équipes - barbecue - beach familial  
**Samedi 21 décembre:** Repos de Noël

Pour le calendrier des matchs des P3, P4 et P2, vous pouvez consulter le calendrier sur le site suivant: [www.portail.be](http://www.portail.be) - province hanon, et le choix de l'équipe.

Si vous voulez être (maître, si vous avez des questions, vous pouvez contacter un membre du comité (voir [www.tellinwm.be](http://www.tellinwm.be)) ou par mail [portail@portail.be](mailto:portail@portail.be) ou téléphoner au secrétariat (0476/50 61 02)

## La Province de Luxembourg peut vous aider à financer vos études supérieures !



La Province de Luxembourg accorde des prêts aux étudiants domiciliés sur le territoire provincial, bénéficiant ou non d'une bourse d'études, qui éprouvent des difficultés pour subvenir aux frais de leurs études supérieures.

Les études concernées sont les études de formation générale, technique, professionnelle et autres, de niveau supérieur, y compris les études faites à l'étranger.

Sont exclus du bénéfice des prêts, les cours par correspondance et les cours du soir.

Le montant maximum annuel est de 3.000 € par étudiant. Le prêt consenti sera remboursé avec intérêt à partir de la seconde année qui suit la fin des études. A titre indicatif, pour l'année 2013-2014, le taux est de 2,57 %. Il est revu chaque année.

Les montants à attribuer sont fonction de la situation personnelle et familiale du candidat. Il sera tenu compte de tout avantage déjà obtenu par l'intéressé auprès d'autres organismes accordant des bourses ou des prêts d'études.

Pour l'année scolaire 2013-2014, les demandes de prêt doivent être adressées à Monsieur le Greffier provincial avant le 31 octobre 2013. Les demandes seront obligatoirement introduites au moyen du formulaire disponible sur le site Internet de la Province de Luxembourg (sélectionnez la rubrique « Social » puis cliquez sur « Jeunes ») ou auprès de l'administration provinciale. Le règlement est également consultable sur le site Internet.

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)  
 063/212.753.



DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE



"ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?  
 1 PERSONNE SUR 2 L'IGNORE..."

VENEZ VOUS TESTER ET POSER VOS QUESTIONS"



➔ A l'Hôpital Princesse Paola de **MARCHE**, le 14 novembre 2013, de 13h00 à 17h00

➔ A l'Hôpital Sainte-Thérèse de **BASTOGNE**, le 15 novembre 2013, de 13h00 à 17h00

Conseil en diabète,

Mulien de diabète,

 **NOUVEAU**  
AUTOMOWER 300

*Orillages*  
*Gruslin 1971*

**Matériels - Outillages de Jardin  
et Forestier - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN  
Tél: 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77  
juliengruslin@skynet.be

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ** **WARIN**

**Ets WARIN s.a**  
GRAIDE (station)  
Tel: 061/51.10.26  
MARCHE  
Tel: 084/31.13.57

 **ESSE**  
Votre expert chaleur



Service - Qualité - Quantité  
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS  
Palements échelonnés:  
12 mois sans frais ni coûts  
Ravitaillement automatique

**ESSO OPTIPLUS**  
Notre Mazout à la pointe  
de la technologie  
**ECONOMIE-SECURITE  
PROPRETE**

 **ETSHL**  
Entreprise Titres-Services  
de la Haute Lesse

**Vous cherchez une aide ménagère?**

**Aide-Ménagère**

**084/36 73 47**  
Mme VANACKER

**Atelier de repassage**

**0471/22 64 77**  
Mme VIGNERON

**1 titre service par heure prestée**  
8,50€ de l'heure  
et 5,95€ après déduction fiscale de 30%

**ALE TELLIN**  
rue Grande, 14  
6927 Tellin  
anne.vanacker@tellin.be  
www.etshl.be

**autoselux**  
www.autoselux.be



Nous mettons tout en  
œuvre pour vous offrir  
un service complet et de qualité.

**Voitures - Véhicules utilitaires - 4 x 4**

- Essai de nos véhicules
- Entretien
- Carrosserie
- Reparations
- Service après-vente
- Revision générale
- Dépannage
- Vente et montage de pneus

Service commercial  
ouvert 7/7 sur rendez-vous

Atelier  
ouvert du Mercredi Vendredi  
de 8h à 12h et de 13h à 18h  
ouvert le Samedi de 9h à 12h30

rue de Rochefort, 84a  
6927 TELLIN  
t32 (0) 84 223 120  
+32 (0) 476 571 799

 **LIBERT**  
s.p.r.l.  
Assureurs-Conseils  
Prêts & Placements

OCA : A - GB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN  
Tel : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

 **DELVENNE Frères**  
Tailleur de pierre - Marbrier  
Pierres - marbres - grands  
pour le bâtiment - caveaux, monuments

Rue de bouges 49  
6927 RESTEIGNE  
Tel : 084/38.84.00

**www.marbreriedelvenne.be**